



Ménéstreau-en-Villette

## MAIRIE

35 place du 11 Novembre

Ouverture : de 9h à 12h

du lundi au samedi

Tél: 02.38.76.90.35

[www.menestreau-en-villette.fr](http://www.menestreau-en-villette.fr)



[accueil-cmev45@orange.fr](mailto:accueil-cmev45@orange.fr)

[Ménéstreau-en-Villette-Mairie](#)

## BIBLIOTHÈQUE

43 place du 11 novemb



### Horaires 2022

Périodes d'ouverture :

Mercredi de 10h30 à 12h

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h30 à 12h30

Uniquement le samedi pendant  
les vacances scolaires

## DÉCHETTERIE (période d'été)

Périodes d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 12h00

Samedi de 14h00 à 17h30

Rue des Falourdes, zone d'activités



**URBANISME** : Depuis le 1<sup>er</sup> juin, la  
permanence en mairie de la  
Communauté de Communes du jeudi  
matin n'est plus assurée.

## AGENDA

3 Septembre

**Forum des Associations**

-

**Le soir : Cinéma Plein Air**

**"ANTOINETTE DANS  
LES CÉVENNES"**

9 - 10 Septembre

**Fête du Village**

-

**Feu d'artifice**

**Vide Grenier, Animations**

**Restauration sur place &  
produits régionaux**

**RENSEIGNEMENTS DANS  
LE PROCHAIN FEUILLET**

# Ménéstreau

# Infos

Juillet 2022

Feuillet  
municipal  
n° 186

## Juillet à Ménéstreau



**14 juillet - Base de loisirs**

**Après-midi champêtre**

**Dès 12h30 : Déjeuner sur l'herbe où chacun pourra  
apporter son panier.**

**A partir de 14 h : Ecole de pêche, jeux en plein air  
(Amenez vos jeux !), Café éphémère**



**16 juillet - Bibliothèque : De 10 h 30 à 12 h 30 Café littéraire**

**17 juillet - Place du 11 novembre**



**De 10 h à 18 h :**

**Place aux artistes, vente de livres à la bibliothèque**



**31 juillet - Eglise Notre-Dame**

**16h : Ensemble « Calando », musique classique - Entrée libre**



# Méneestreau-en-Villette

## Place aux Artistes

### Dimanche 17 Juillet 2022

*Place du onze novembre*

Sculpteurs  
et peintres  
animent la  
place.

Exposition en  
plein-air et en  
Mairie

Vente de  
livres à la  
bibliothèque

*Et le tout avec un  
peu de Musique  
des  
« Bombocheurs ».*

10h-18h

*Mauvais temps interdit...*





Bravo à l'ensemble de nos qualifiés qui ont participé aux nationaux UFOLEP qui se sont déroulés les 5 et 6 juin 2022 à CARQUEFOU (44) : Michel PELLERIN, Etienne GUICHARD, Damien PERCHERON, Emilie BONHOMME et Ismail HOT.

Ils ont fait de leur mieux pour représenter la région Centre Val de Loire et le Loiret, avec fierté et bonne humeur !



**Toutes nos FÉLICITATIONS à Emilie BONHOMME pour le titre de championne nationale féminine et vice-championne nationale double féminin.**

### **Le Ménestreau Rugby Sologne (Rugby à 5 = Rugby sans contact) a organisé le samedi 2 juillet son assemblée générale et la fête du club.**

A l'issue de l'assemblée générale, le bureau déjà en place a été réélu avec Monsieur Rémi PEILLER à sa présidence.

Le club a pour la prochaine saison un projet d'inclusion avec des personnes en situation de handicap.



La fête du club a rassemblé une cinquantaine de personnes dont 3 joueurs de fédéral 1 (3ème niveau national).

La journée a été l'occasion d'organiser un tournoi avec les adhérents et de faire découvrir le sport aux non initiés.

Une structure gonflable a permis aux jeunes et moins jeunes de s'amuser.

La journée s'est terminée autour d'un repas festif et respectueux des valeurs de l'ovalie.

Le club remercie l'ensemble des bénévoles ainsi que la Commune pour les équipements mis à disposition.



**Le club vous invite à venir participer au forum des associations du 3 septembre 2022 pour découvrir ce sport mixte et sans contact, le tout dans la bonne humeur.**

**Les entraînements ont lieu tous les jeudis de 19h30 à 21h**

# Retour sur l'enduro pêche organisé par l'ASSOCIATION DES TROIS ÉTANGS sur l'étang du Cougnou du 26 au 28 mai.

Cette première édition a affiché « complet » avec 6 équipes.  
La bonne humeur et le partage étaient de rigueur !



Merci à tous les participants pour leur enthousiasme et leur bon comportement.

Pour ce qui est de la pêche sur l'ensemble : de nombreux départs... Mais aussi malheureusement une proportion importante de décroches et une douzaine de casses... Tout de même 13 poissons sortis pour un total d'un peu plus de 89 kg !!

- 1er 39.985 kg plus gros poisson (amour 14 kg)
- 2ème 19.545 kg
- 3ème 19.303 kg
- 4ème 7.605 kg
- 5ème 3.210 kg
- 6ème capot



Tous les participants sont repartis avec des lots et, à voir leurs sourires, nous avons peu de doute sur leur satisfaction.



Merci à nos partenaires  
TERRES ET EAUX PÊCHE ORLÉANS, MTL et PVA CARPE MA PASSION  
pour les lots et dotations !

Vous êtes mordus de pêche ? c'est ici : [secretariat.lestroisetangs@gmail.com](mailto:secretariat.lestroisetangs@gmail.com)

**Les inscriptions au vide grenier du 10 septembre sont ouvertes !!**

Renseignements et inscription en Mairie.  
Formulaire également disponible sur le site internet  
de la commune.





## LES 3 ETANGS : ÉCOLE DE PÊCHE

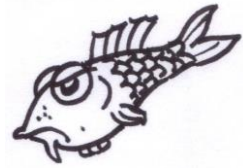


Des sessions d'initiation dédiées aux plus jeunes, sont organisées par l'association, à Ménestreau-en-Villette le jeudi 14 et samedi 16 juillet, afin de leur faire découvrir cette activité qui peut devenir une passion

Jeudi 14 juillet : sur le site sans inscription préalable.

Samedi 16 juillet de 10 à 12h : inscription préalable de préférence le mercredi précédent : [secretariat.lestroisetangs@gmail.com](mailto:secretariat.lestroisetangs@gmail.com)

Accueil à 9h30 et venir avec votre matériel, 30 enfants maximum.



Participez à l'enquête jusqu'au 20 juillet !!



Scannez pour + d'infos et répondre à l'enquête



PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ENQUÊTE SUR : [WWW.CCPORTESDESOLOGNE.FR](http://WWW.CCPORTESDESOLOGNE.FR)

« POUR IMAGINER UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ POUR LES PROCHAINES ANNÉES »

## Aménagement du Centre Bourg

Début des travaux le 18 juillet avec la réfection du réseau d'eau potable pour une durée d'environ 15 jours. Il n'y aura pas de coupures d'eau. Une circulation alternée sera mise en place selon l'emplacement des travaux

Les travaux d'aménagement, en eux-mêmes, débiteront fin août.





DÉPARTEMENT DU LOIRET  
COMMUNE DE MÉNESTREAU-EN-VILLETTE

---

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 14 JUIN 2022 À 19 H 00

---

**Accueil de loisirs sans hébergement été 2022 – participation des familles**

Monsieur le Maire présente la proposition établie par l'UFCV concernant l'organisation sur la commune d'un centre de loisirs sans hébergement du vendredi 8 juillet au vendredi 29 juillet 2022 pour un prix de 27,00 € la journée par enfant auquel s'ajoute les frais de restauration, d'entretien des bâtiments qui sont entièrement pris en charge par la commune.

Le conseil accepte la convention à intervenir entre la commune et l'UFCV. Il fixe la participation des parents par jour et par enfant habitant la commune à 14,50 € et à 12,50 € à compter du deuxième enfant de la même famille.

**Accueil de loisirs du mercredi et petites vacances scolaires**

Le conseil municipal reconduit la convention avec la commune de Marcilly-en-Villette afin de permettre l'accueil des enfants de Ménestreau-en-Villette au sein de son Accueil de loisirs « La Grande Récré » durant l'année scolaire 2022 / 2023 moyennant pour la commune de Ménestreau-en-Villette une participation financière de 12,00 € par jour et par enfant.

**Mise en place de « Rezo Pouce »**

« Rezo Pouce » propose aux habitants une solution de mobilité alternative. C'est un système d'autostop organisé et sécurisé qui met en relation gratuitement des automobilistes et des autostoppeurs pour de courts trajets du quotidien. « Rezo Pouce » cible en priorité des publics ne disposant pas de véhicule ou ne pouvant pas conduire (jeunes à partir de 14 ans, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...). Les utilisateurs sont identifiés par une carte personnelle et un macaron conducteur. Ils sont mis en relation directement par les arrêts « Rezo Pouce » ou par une application numérique. Sur la plateforme internet, les utilisateurs potentiels peuvent consulter l'ensemble des arrêts existants sur la commune.

Le conseil municipal accepte que la commune participe au dispositif « Rezo Pouce ».

**Le Relais de Sologne**

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il a reçu le 18 mai dernier une « Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme » concernant le restaurant le « Relais de Sologne » situé 63 place du 8 mai.

Considérant que ce bien est un commerce et qu'il est essentiel pour la vie du village de maintenir à cet endroit stratégique une activité économique et sociale, le conseil municipal, décide d'acquérir par voie de préemption le restaurant « Le Relais de Sologne ».

**Éducation musicale à l'école année scolaire**

Les membres de l'assemblée décide de maintenir la prestation « éducation musicale à l'école » dispensée aux élèves des quatre classes de l'école élémentaire durant le temps scolaire pour la saison 2022 / 2023, un après-midi par semaine.

**Information**

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'à partir du 23 juin prochain un charcutier sera présent, place du 8 mai, à partir de 15 h 00 tous les jeudis. Il s'agit de l'enseigne des « Trois petits cochons » gérée par Monsieur Fabrice FOURGEUX.